

Un site pour inciter les Bretonnes à entreprendre
([La Check-List Lemonde.fr](#) - 08/10/2014)

Le Monde.fr

En France, seuls 30 % des créateurs d'entreprises sont des femmes, un chiffre que le gouvernement aimerait porter à 40 % d'ici à 2017. Partant de ce constat, une expérience inédite sur la Toile vient d'être lancée à Brest depuis la fin du mois de septembre. Un réseau social gratuit intitulé Femmes de Bretagne.fr aide les Bretonnes à se lancer dans l'aventure entrepreneuriale. Ce dispositif inédit en France a pour but de "mettre en lien sur un territoire donné des femmes pour aider les porteuses de projet", explique Marie Eloy, directrice du réseau gratuit, dont la particularité est aussi de fédérer l'ensemble des acteurs de la création d'entreprise. Au-delà de l'accès à une communauté de femmes réunies autour de la création ou de la reprise d'entreprises, il s'agit aussi de leur donner accès aux structures spécialisées dans l'accompagnement de projets, comme le financement. La banque **Crédit mutuel Arkéa**, partenaire du réseau, s'engage à aider plus de 1 000 projets labellisés "Femmes de Bretagne" par an. A titre de comparaison, elle a déjà soutenu quelque 350 projets portés par des Bretonnes en 2014. Le réseau social, financé à parts égales par le privé et le public (Etat, conseil régional de Bretagne...) pourrait dans un avenir proche faire école dans d'autres régions.

Une application pour savoir combien gagne mon voisin "Combien gagne mon voisin ?", c'est le titre d'une application créée par des étudiants de l'école de journalisme de Sciences Po, avec France TV Info. A partir de données de l'Insee, cet outil permet de comparer les salaires entre deux personnes (ou plus) selon les paramètres suivants : métier, âge, sexe, lieu de résidence. Une manière de visualiser les disparités salariales en France.